

En 2023, 2,4 millions d'immigrés nés en Europe vivent en France

Insee Première • n° 2011 • Août 2024



En 2023, 32 % des immigrés vivant en France sont nés en Europe. Près des trois quarts de ces personnes sont originaires d'un pays de l'Union européenne (UE), notamment du Portugal, d'Italie et d'Espagne, qui demeurent les principaux pays d'origine des immigrés nés en Europe. Le nombre d'immigrés originaires des pays ayant adhéré le plus récemment à l'UE, ou qui n'en sont pas membres, augmente depuis le milieu des années 2000.

Les motifs de venue en France cités le plus fréquemment par les immigrés de 18 à 59 ans nés en Europe et arrivés à 16 ans ou plus sont le travail (37 %) et la famille (34 %). La volonté d'échapper à des troubles politiques est également souvent citée (28 %) par les personnes nées dans un pays européen n'ayant jamais adhéré à l'UE.

Les immigrés originaires de pays voisins de la France vivent plus fréquemment dans les régions frontalières : près de quatre immigrés nés en Espagne ou en Italie sur dix résident dans les deux régions frontalières de leur pays d'origine. Pour autant, les autres immigrés nés en Europe sont surreprésentés en Île-de-France, comme l'ensemble des immigrés.

En 2023, 2,4 millions d'immigrés nés en Europe vivent en France ► **figure 1**, soit 3,5 % de la population totale et 32 % des immigrés. L'Europe est ainsi le deuxième continent d'origine des immigrés vivant en France, derrière l'Afrique.

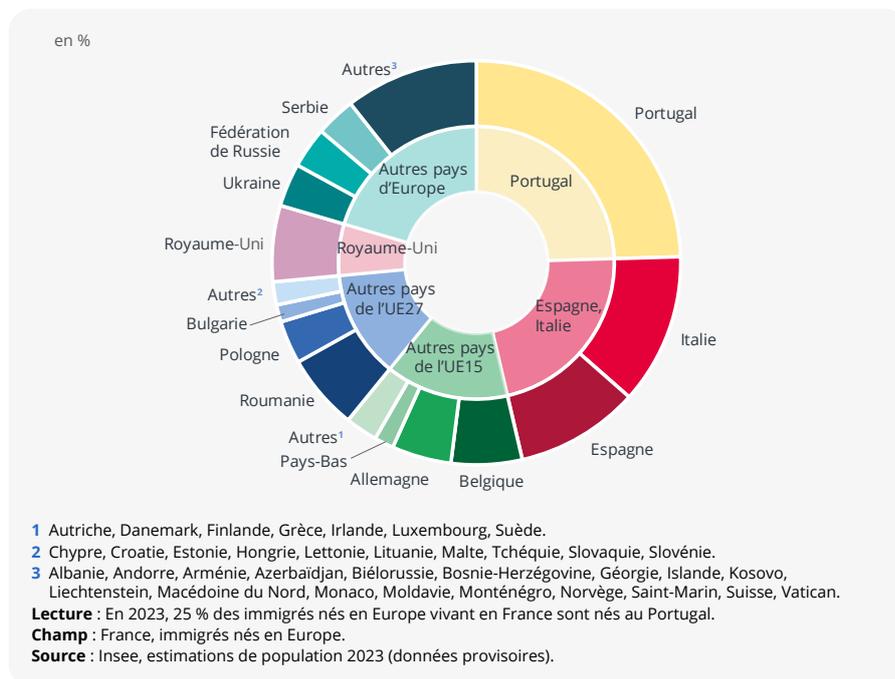
Près des trois quarts de ces immigrés (1,7 million de personnes) sont originaires d'un pays de l'Union européenne (UE). En 2023, 25 % des immigrés européens (nés dans un pays d'Europe) vivant en France sont nés au Portugal, et 22 % en Italie ou en Espagne. 14 % sont nés dans un autre pays faisant partie des quinze premiers membres de l'UE (hors Royaume-Uni), notamment en Belgique et en Allemagne, tandis que 13 % sont originaires de l'un des treize pays ayant adhéré à l'UE plus récemment, principalement la Roumanie et la Pologne qui sont les deux pays les plus peuplés parmi les derniers à avoir intégré l'UE [Flipo, 2017].

Les immigrés nés au Royaume-Uni représentent 6 % des immigrés européens vivant en France, tandis que 20 % sont originaires d'autres pays européens non membres de l'UE (480 000 personnes). Début 2023, le premier pays d'origine des immigrés nés dans un pays européen n'ayant jamais adhéré à l'UE est l'Ukraine : 81 000 immigrés originaires d'Ukraine vivent en France, soit 50 000 de plus qu'un an auparavant. Les autres principaux pays d'origine de ces immigrés sont la Russie, la Serbie et la Suisse.

Tous pays confondus, le nombre d'immigrés européens vivant en France a atteint son plus haut niveau en 1975 (2,6 millions), avant de baisser en raison d'un nombre de décès et de départs d'immigrés européens supérieurs à leurs arrivées [Rouhban, Tanneau, 2024],

à la suite notamment du ralentissement de l'immigration professionnelle après les chocs pétroliers. Le nombre d'immigrés européens vivant en France a diminué jusqu'à la fin des années 1990 (1,9 million en 1999) avant de repartir à la hausse ► **figure 2**.

► 1. Immigrés d'Europe par région et pays de naissance en 2023



Près de la moitié des immigrés européens sont nés au Portugal, en Italie ou en Espagne

Les mouvements migratoires européens les plus anciens et nombreux depuis 1968 sont ceux de personnes originaires des trois pays dits d'Europe du Sud, à savoir le Portugal, l'Italie et l'Espagne. Ces migrations d'Europe du Sud s'inscrivent dans le cadre d'une immigration de travail et de l'accueil de réfugiés politiques. Le nombre d'immigrés originaires du Portugal, qui était très faible jusqu'à la fin des années 1950, a plus que doublé entre 1968 (282 000) et 1975 (655 000), et s'établit depuis autour de 600 000. À l'inverse, depuis 1968, le nombre d'immigrés originaires d'Italie ou d'Espagne diminue : il était de 1,5 million en 1968, de 1,0 million en 1982 et est inférieur à 550 000 depuis le début des années 2010. Entre la fin des années 1960 et le début des années 1990, sept immigrés européens sur dix vivant en France sont originaires de ces trois pays. Cette part diminue ensuite pour s'établir à moins de 50 % depuis la fin des années 2010. Elle est de 46 % en 2023.

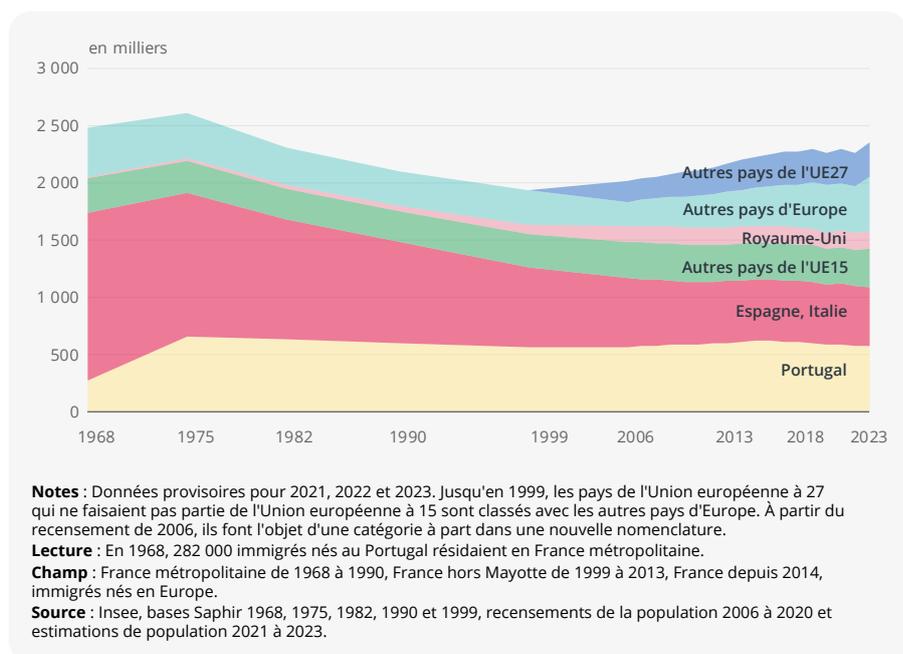
L'immigration en provenance d'Europe du Sud a néanmoins connu un certain renouveau au début des années 2010 : la crise économique traversée alors par ces pays a contribué à un quasi doublement des entrées d'immigrés originaires d'Espagne ou du Portugal en France entre 2009 et 2012 [Brutel, 2014].

Cette ancienneté et ce rebond des migrations en provenance d'Europe du Sud se reflètent dans les âges et les années d'arrivée des immigrés vivant en France en 2023. Un quart des immigrés originaires d'Espagne ou d'Italie sont arrivés avant 1960, et un quart à partir de 2014 ► **figure 3**. Par ailleurs, ces immigrés d'Europe du Sud sont relativement âgés : en 2023, la moitié des immigrés nés au Portugal ont plus de 58 ans et la moitié de ceux nés en Espagne ou en Italie ont plus de 63 ans, alors que l'âge médian de l'ensemble des immigrés européens est de 52 ans. En revanche, ces immigrés étaient relativement jeunes à leur arrivée en France.

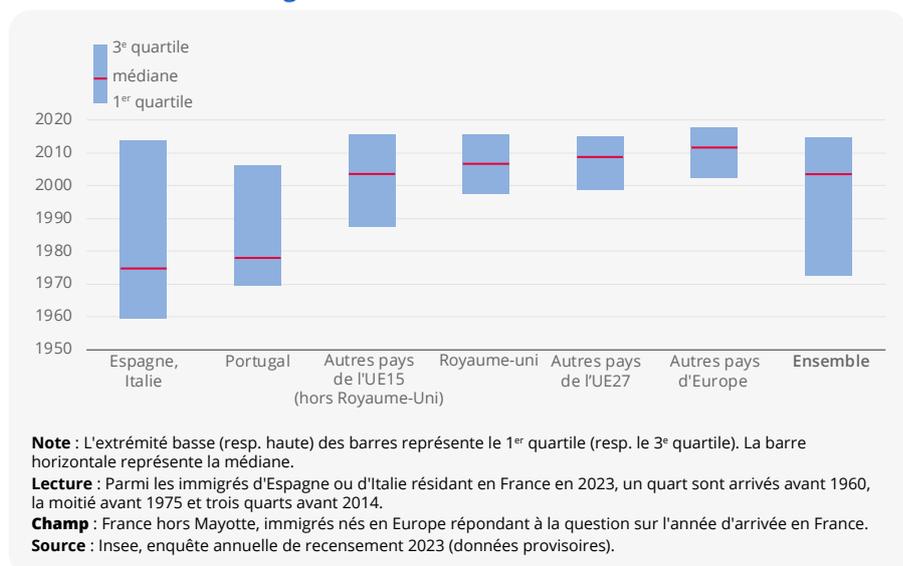
L'immigration en provenance des pays ayant adhéré à l'UE le plus récemment augmente depuis le milieu des années 2000

Les migrations européennes s'inscrivent aussi dans le cadre d'une intégration économique et politique à travers la Communauté économique européenne, devenue Union européenne à partir de 1993 [Dubucs, Mourlane, 2017]. Ainsi, la libre circulation des travailleurs dans l'espace européen a été instaurée à partir de 1968 pour les signataires du traité de Rome de 1957 (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas). Cette

► 2. Nombre d'immigrés européens par région de naissance depuis 1968



► 3. Année d'arrivée en France des immigrés européens résidant en France en 2023 selon la région de naissance



communauté s'est progressivement élargie, notamment avec l'adhésion du Royaume-Uni en 1973 puis de l'Espagne et du Portugal en 1986. Le nombre d'États membres de l'UE a été porté à 15 en 1995, à 25 en 2004 puis à 28 en 2013, avant le retrait du Royaume-Uni en 2020.

Le nombre d'immigrés originaires des dix pays de l'Union européenne à quinze (UE15), hors Europe du Sud et Royaume-Uni, oscille autour de 300 000 depuis 1968. La moitié de ces immigrés vivant en France en 2023 sont arrivés avant 2004, et un quart sont âgés de plus de 68 ans.

Le nombre d'immigrés originaires des treize pays ayant intégré l'Union européenne le plus récemment, situés plus à l'est du continent, a progressé de 65 % entre 2006 et 2023.

La moitié des près de 300 000 immigrés nés dans l'un de ces pays et vivant en France en 2023 y sont entrés depuis 2009, profitant notamment de la facilitation des migrations de travail permise par l'élargissement progressif de l'UE. Ces immigrés sont relativement jeunes : la moitié ont moins de 43 ans.

Les immigrés nés dans un pays n'ayant jamais adhéré à l'UE représentent 20 % des immigrés d'origine européenne

Le nombre d'immigrés originaires du Royaume-Uni a été multiplié par 8 entre 1968 (19 000) et 2023 (143 000). Ces immigrés sont particulièrement âgés : en 2023, la moitié d'entre eux ont plus de 60 ans. Par ailleurs, un quart était âgé d'au moins 55 ans

à leur arrivée en France, contre 32 ans pour l'ensemble des immigrés européens. L'installation d'immigrés âgés dans un pays plus ensoleillé que leur pays d'origine, phénomène parfois désigné comme la migration de « seniors au soleil », s'observe également à destination d'autres pays comme l'Espagne [Wihotl de Wenden, 2017].

Enfin, le nombre d'immigrés vivant en France nés dans un autre pays européen n'appartenant pas à l'Union européenne (hors Royaume-Uni) a plus que doublé entre 2006 (216 000) et 2023 (480 000). Les immigrés originaires de ces pays représentent 20 % des immigrés européens en 2023, contre 11 % en 2006. Les trois quarts sont arrivés en France après 2003, et un quart depuis 2018.

Le travail est le motif de migration le plus fréquemment cité par les immigrés européens

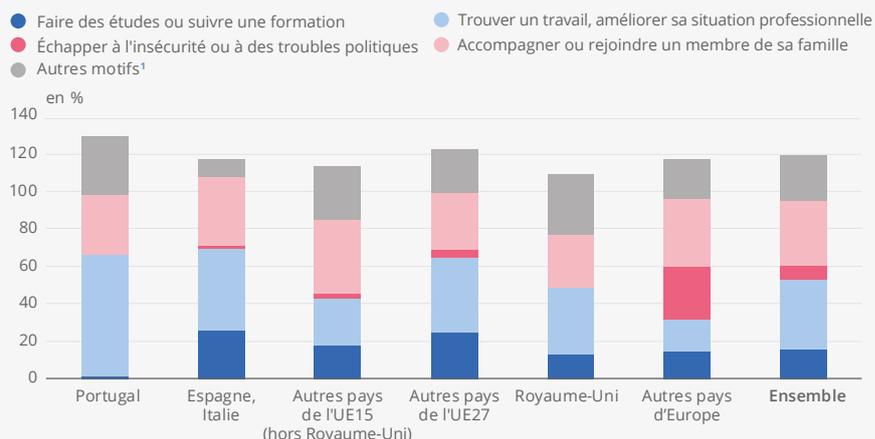
Parmi les immigrés européens âgés de 18 à 59 ans vivant en France en 2019-2020 et arrivés à 16 ans ou plus (qui représentent deux tiers des immigrés européens âgés de 18 à 59 ans, mais seulement la moitié de ceux nés au Portugal), 37 % déclarent avoir immigré pour trouver un travail ou améliorer leur situation professionnelle ► **figure 4**. Cette raison est beaucoup moins souvent évoquée par les immigrés en provenance d'Asie (14 %) ou d'Afrique (23 %). Elle est notamment citée par 65 % des immigrés nés au Portugal, contre 17 % pour les immigrés nés dans un pays européen n'ayant jamais adhéré à l'UE.

Toutes origines européennes confondues, le motif familial est le deuxième le plus fréquemment évoqué (34 %). Par ailleurs, 16 % des immigrés européens déclarent être venus en France pour y étudier ou suivre une formation, une part plus élevée pour les immigrés originaires d'Espagne et d'Italie (26 %) ou des pays ayant adhéré à l'UE le plus récemment (25 %).

Les immigrés européens qui ont entre 18 et 59 ans et qui sont arrivés à 16 ans ou plus déclarent rarement être venus en France pour échapper à l'insécurité ou à des troubles politiques, à l'exception de ceux nés dans un pays européen n'appartenant pas à l'UE qui sont 28 % à citer ce motif, contre 2 % pour l'ensemble des autres origines européennes. Les personnes qui choisissent cette raison de migration en France sont principalement nées dans des pays de l'ancienne Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), au Kosovo ou en Albanie.

Enfin, 24 % des immigrés européens vivant en France déclarent être arrivés pour d'autres motifs, notamment relatifs à la qualité de vie ou à la volonté de découvrir un nouvel environnement culturel. La

► 4. Motif de la migration en France des immigrés européens selon la région de naissance



1 Pour fuir la pauvreté, pour l'avenir de ses enfants, ou pour d'autres raisons.

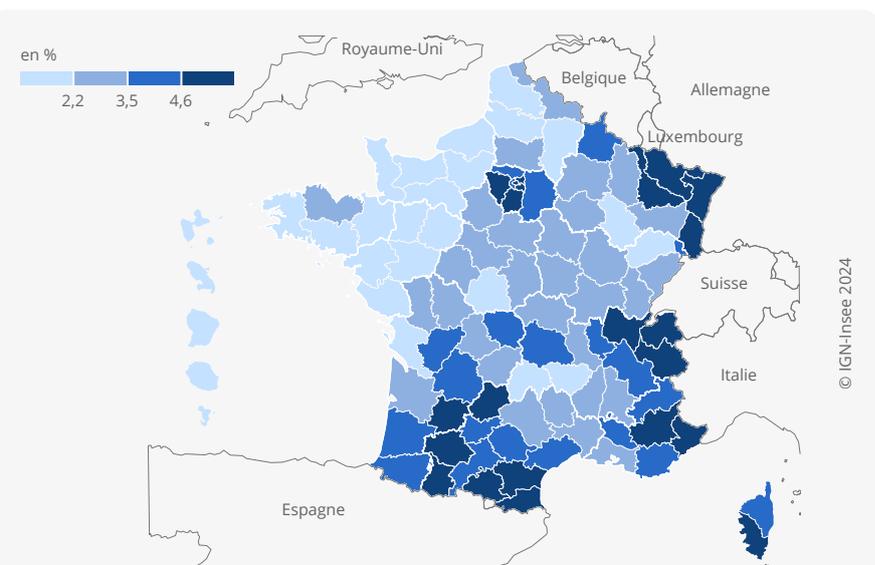
Note : Plusieurs réponses étaient possibles.

Lecture : 32 % des immigrés nés au Portugal vivant en France métropolitaine en 2019-2020 ont immigré en France pour accompagner ou rejoindre un membre de leur famille.

Champ : France métropolitaine, immigrés nés en Europe âgés de 18 à 59 ans arrivés en France à l'âge de 16 ans ou plus et vivant en logement ordinaire.

Sources : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

► 5. Part des immigrés européens dans la population par département en 2023



Lecture : En 2023, les immigrés européens représentent 6,5 % de la population de l'Ain.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population 2023 (données provisoires).

mention plus fréquente de ces autres motifs par les immigrés européens par rapport à ceux originaires d'Afrique (18 %) ou d'Asie (13 %) pourrait notamment s'expliquer par les moindres contraintes administratives qui encadrent les migrations intracommunautaires.

Les immigrés nés en Europe résident plus souvent dans les régions frontalières et en Île-de-France

Tous continents d'origine confondus, la part des immigrés dans la population

totale est plus élevée dans les grandes agglomérations urbaines et dans les zones frontalières, et plus faible dans le nord-ouest et le centre de l'Hexagone. Ce constat s'applique également aux immigrés européens, originaires de pays relativement proches de la France, voire partageant une frontière commune. Ainsi, en 2023, les 22 départements frontalières de l'Hexagone regroupent 30 % des immigrés européens, contre 17 % des autres immigrés. Les quatre départements dans lesquels les immigrés européens représentent la part de la population la plus élevée sont quatre départements

frontaliers de l'est de la France : la Haute-Savoie (8,4 %), les Alpes-Maritimes (7,7 %), la Moselle (6,6 %) et l'Ain (6,5 %) ► **figure 5**. Cependant, la localisation sur le territoire des immigrés européens varie fortement selon leurs origines.

Les immigrés originaires des pays voisins sont les plus représentés dans les espaces frontaliers. Près de quatre immigrés espagnols sur dix résident en Occitanie ou en Nouvelle-Aquitaine, contre moins de deux personnes sur dix pour l'ensemble des immigrés européens et de la population totale vivant en France en 2023. Les immigrés italiens résident également près de deux fois plus fréquemment en Auvergne-Rhône-Alpes ou Provence-Alpes-Côte d'Azur (38 %) que la population totale (20 %). Un tiers des immigrés allemands réside dans la région Grand Est, une part trois fois supérieure à l'ensemble des immigrés européens et quatre fois supérieure à l'ensemble de la population. Deux immigrés belges sur dix résident dans les Hauts-de-France, soit quatre fois plus que l'ensemble des immigrés européens. Enfin, plus de la moitié des immigrés suisses réside dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Bien qu'ils habitent en France, une partie des immigrés originaires de pays voisins exercent un emploi à l'étranger, dans leur pays d'origine ou un autre pays, bénéficiant ainsi de la libre circulation au sein de l'espace Schengen. Ainsi, parmi les immigrés nés en Allemagne résidant

dans la région Grand Est occupant un emploi, deux tiers travaillent à l'étranger – très majoritairement en Allemagne, mais également au Luxembourg et en Suisse. C'est aussi le cas de plus de huit immigrés suisses sur dix en emploi et résidant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui travaillent presque exclusivement en Suisse.

Pour les immigrés européens originaires de pays ne partageant pas de frontière commune avec la France, l'Île-de-France est la région de résidence la plus fréquente, comme pour l'ensemble des immigrés. En 2023, 26 % des immigrés européens résident dans cette région, qui rassemble 36 % de l'ensemble des immigrés, contre 18 % de la population totale. L'Île-de-France regroupe également 35 % des immigrés originaires du Portugal ou des pays ayant adhéré le plus récemment à l'Union européenne.

Cette surreprésentation des immigrés européens près des frontières hexagonales ou en Île-de-France, selon leurs origines, est ancienne d'après les recensements menés depuis 1968. En 2023, la part des immigrés espagnols et italiens vivant dans les deux régions frontalières de leurs pays d'origine n'est que légèrement inférieure à celle observée dans le passé, notamment dans les années 1980 et 1990 : 43 % des immigrés espagnols résidaient dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie entre 1982 et 1999, contre 39 % en 2023. La forte présence des immigrés portugais en Île-de-France est ancienne, mais s'atténue par rapport aux

années 1990 : en 1990 et 1999, 44 % des immigrés portugais y résidaient contre 35 % en 2023. Enfin, la quasi-absence d'immigrés européens dans les départements et régions d'Outre-mer est persistante.

Les immigrés nés au Royaume-Uni, tout particulièrement ceux âgés de plus de 60 ans, vivent plus fréquemment à l'ouest de la France, notamment dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Bretagne.

Ces différences de localisation sur le territoire selon les origines se traduisent également à l'échelle plus fine de la densité des communes de résidence. Ainsi, près de six immigrés sur dix nés au Royaume-Uni vivent dans une **commune rurale**, et quatre immigrés sur dix parmi ceux originaires des Pays-Bas, de Belgique ou d'Allemagne, contre un peu plus de deux immigrés européens sur dix pour les autres origines européennes. Ces immigrés sont notamment des retraités attirés par les conditions de vie et l'immobilier relativement abordable dans les zones rurales [Fromentin, Pistre, 2021]. ●

Pierre Tanneau (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources

Le [recensement de la population](#) permet de connaître le nombre de personnes résidant en France et leur profil. Il comptabilise toutes les personnes résidant en France indépendamment de leur situation administrative, y compris les personnes en situation irrégulière, sans les identifier en tant que telles. Seules les personnes installées en France depuis douze mois ou plus ou qui comptent s'y installer pour douze mois ou plus sont prises en compte. Chaque recensement est issu du cumul de cinq enquêtes annuelles de recensement (EAR).

Les données du recensement sont diffusées chaque année. Le recensement de la population sert de base aux [estimations annuelles de population](#).

L'enquête [Trajectoires et Origines 2 \(TeO2\)](#) est une enquête sur la diversité des populations vivant en France, réalisée conjointement par l'Ined et l'Insee [Beauchemin et al., 2023]. Elle a vocation à répondre aux besoins publics de connaissance sur les processus d'intégration et sur les discriminations dans l'ensemble de la population. Il s'agit de la seconde édition de l'enquête, la première (TeO1) ayant eu lieu en 2008-2009. La collecte de l'enquête TeO2 s'est déroulée en 2019 et 2020 auprès d'environ 27 000 personnes âgées de 18 à 59 ans et vivant dans un logement ordinaire en France métropolitaine.

► Définitions

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. L'origine d'un immigré est déterminée par son pays de naissance. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Un individu continue à être immigré même s'il acquiert la nationalité française.

Une **commune rurale** est une commune peu dense au sens de la [grille communale de densité à 3 niveaux](#). Les communes denses ou de densité intermédiaire sont dites urbaines.

► Pour en savoir plus

- **Rouhban O., Tanneau P.**, « [Population immigrée, entrées sur le territoire, titres de séjour... S'y retrouver dans les chiffres de l'immigration](#) », Le blog de l'Insee, avril 2024.
- **Beauchemin C., Ichou M., Simon P.**, « [Trajectoires et Origines 2019-2020 \(TeO2\) : présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France](#) », Population vol. 78, pp. 11-28, 2023.
- **Fromentin J., Pistre P.**, « [L'immigration dans les campagnes françaises : des effectifs limités mais des origines qui ne cessent de se diversifier](#) », Population & Sociétés n° 591, 2021.
- **Dubucs H., Mourlane S.**, « [Les migrations intra-européennes d'hier à aujourd'hui](#) », Hommes & migrations n° 1317-1318, pp. 6-14, 2017.
- **Flipo A.**, « [Les migrations de travail intra-européennes entre ruptures et continuités](#) », Hommes & migrations n° 1317-1318, pp. 69-77, 2017.
- **Wihol de Wenden C.**, « [Les Européens dans les politiques européennes d'aujourd'hui](#) », Hommes & migrations n° 1317-1318, pp. 45-51, 2017.
- **Brutel C.**, « [Les immigrés récemment arrivés en France : une immigration de plus en plus européenne](#) », Insee Première n° 1524, novembre 2014.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Maquette :
B. Rols
M. Gazaix

Code Sage : IP242011
ISSN 0997 – 6252
© Insee 2024
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur



Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
A. Gadaud

@InseeFr
www.insee.fr

